

Gestion de la gare routière de Grenoble



Julia Cattoen - Département de l'Isère
Julia.cattoen@isere.fr
Sophie Czekajewski - Mobilité et Services
Sophie.czekajewski@transdev.com
Emilie Faghel - Mobilité et Services
Emilie.faghel@transdev.com

Sommaire

1. Présentation du site
2. Pôle d'échanges de Grenoble
3. Gestion du site
4. Mouvements en gare
5. Zoom sur Dynapôle
6. Evolutions suite à la loi Macron

1. Présentation du site

- Le Département de l'Isère a confié la gestion de la gare routière de Grenoble et de l'agence associée à Mobilité et Services dans le cadre de leur marché de gestion des services associés au réseau *Transisère*
- Une responsable de la gare routière et une équipe de régulateurs
- Nouveau bâtiment depuis aout 2015, ouvert 364 jours/an (fermé le 1^{er} mai)
- Située au sein d'un pôle d'échanges, en centre-ville, dont les travaux ont duré 3 ans (2014-2017)

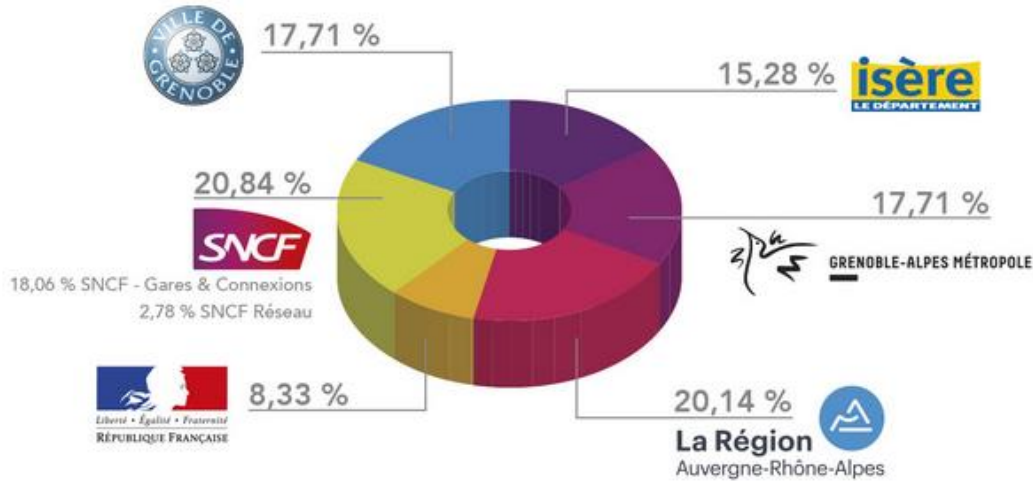


1. Présentation du site

- Accueil des lignes interurbaines *Transisère*, navettes aéroports, lignes *Transaltitude*, autocars TER, lignes LER, lignes nationales, internationales, et services occasionnels (sorties scolaires, groupes...)
- Période d'affluence hivernale : renforts et animations mises en place
- Accueil des conducteurs (salle de repos, distributeurs, douche)
- Réservation obligatoire et paiement de redevances de quai



2. Pôle d'échanges de Grenoble



- Modernisation & intermodalité
- Investissement de 34,5 millions d'euros dont 5 millions par le Département de l'Isère
- Rénovation du hall gare, construction de silos à vélo, maison du vélo, parvis piéton, nouvel accès gare, nouvelle gare routière



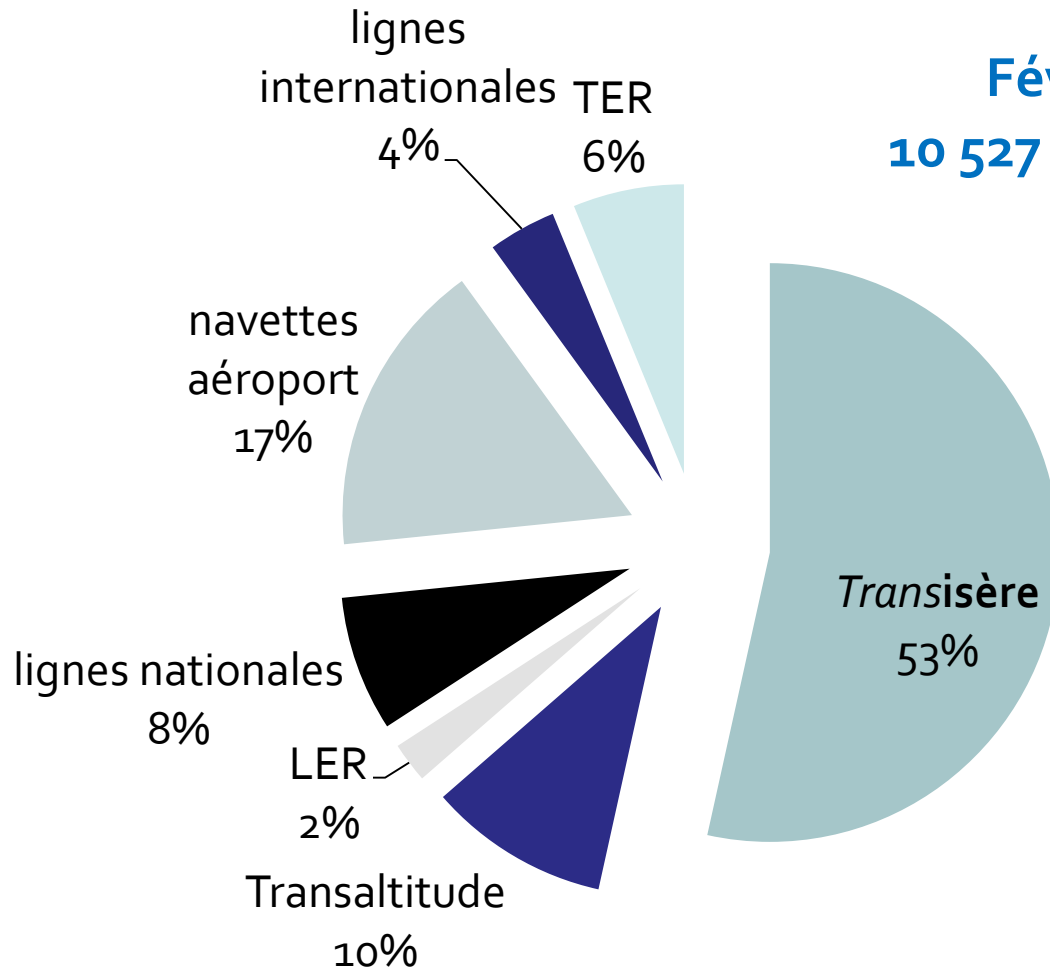
3. Gestion du site

Caractéristiques :

- Gestion en dynamique des quais avec le logiciel Dynapôle
- Zone de régulation & zone de chargement /déchargement, prochainement stationnement longue durée sur un parking supplémentaire
- Guichets auparavant au sein de la gare routière et désormais en gare SNCF : Billetterie Information OÙRA!
 - Habitudes des clients et des transporteurs perturbées, pas de présence humaine prévue en gare routière
 - Co-gestion avec TER
 - Vente de titres des différents opérateurs en un seul espace – multiplicité des logiciels et des connaissances sur les différents réseaux



4. Mouvements en gare

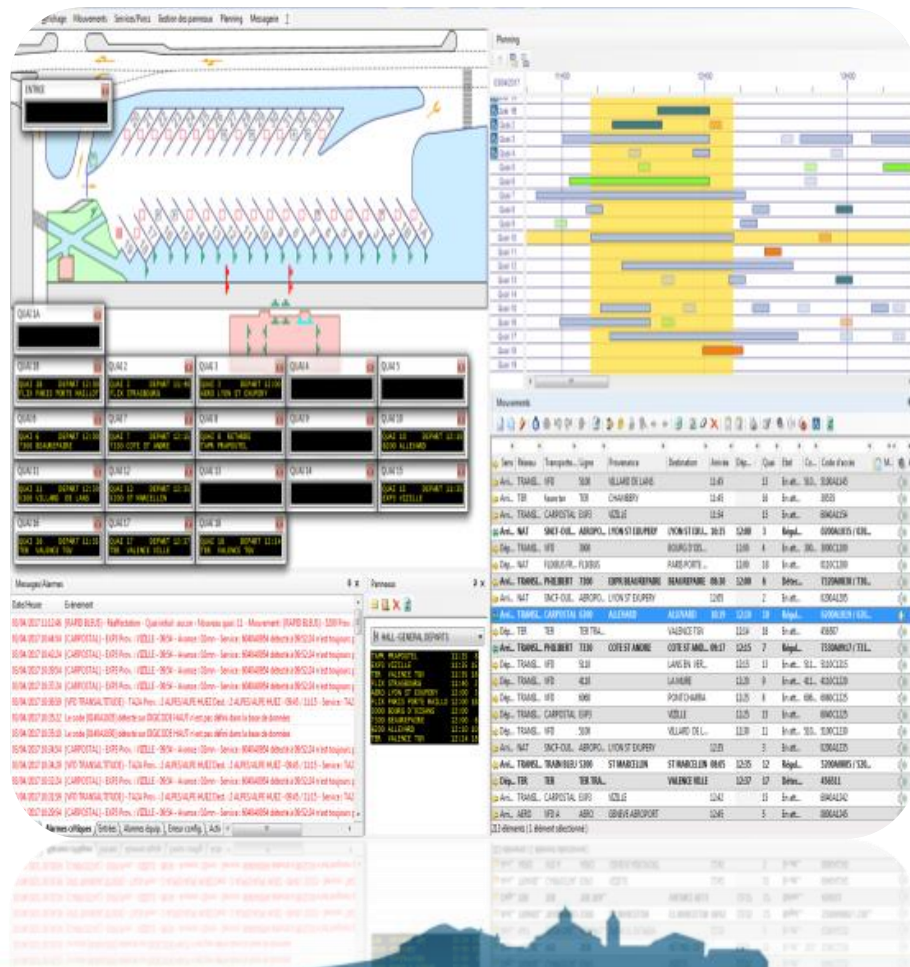


Février 2017
10 527 mouvements



5. Zoom sur Dynapôle

- Système en mode dynamique (6h30 – 20h) puis en mode statique (20h – 6h30)
- Intégralité des services saisis correspondant à un code journalier unique
- Annonces sonores et affichages (général et par quai)
- Consultation possible de mains courantes permettant d'avoir des informations sur chacun des mouvements entrés en gare routière



6. Evolutions suite à la loi Macron

- Diversification de la clientèle
- Question de la vente de titres pour des opérateurs privés
- Équité entre transporteurs à assurer
- Accès en gare autorisé dans la limite de la capacité du parking, et exclus en période de pointe, notamment le vendredi entre 16h et 18h30, et en période hivernale
- Dialogue exploitant-transporteur en cas de souci
- Nouveau règlement et nouveau dépliant à destination des transporteurs en projet



Merci pour votre attention